

Bulletin n° 18

Actualités

- Le ministre des Finances du Québec et ministre responsable de Retraite Québec, Carlos Leitão, a déposé le 8 décembre à l'Assemblée nationale les documents visant à soutenir les consultations à venir sur l'amélioration du RRQ. En plus d'un document faisant état de certains constats sur la retraite au Québec, un autre, intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle*, établit les développements récents du RRQ et présente trois propositions à discuter.

<http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/consultation-publique/Pages/consultation-publique-rrq.aspx>

Ces trois propositions, qui seront sur la table lors de la consultation, sont :

1. La voie suivie par le gouvernement canadien, qui bonifiera modestement le Régime de pensions du Canada pour toutes les personnes salariées ;
2. La proposition du ministre Leitão, qui est davantage ciblée et encore plus modeste que la voie canadienne ;
3. Le statu quo.

<https://www.youtube.com/watch?v=9IFRdc0N8h0#action=share>

Cette consultation prendra principalement la forme d'une commission parlementaire, dont les dates seront annoncées incessamment par le ministre Leitão.

- Dans une déclaration conjointe publiée le 18 décembre dernier, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ) ont dénoncé les orientations du gouvernement Couillard quant à la réforme du RRQ. Le front intersyndical déplore le maintien d'une politique d'austérité en matière économique et demande à ce que le scénario de bonification avancé soit au moins aussi avantageux que celui qui sera retenu par le Canada.

<http://www.newswire.ca/fr/news-releases/consultation-sur-lavenir-du-regime-de-rentes-du-quebec---quebec-rate-une-fois-de-plus-la-cible-et-nous-montre-son-vrai-visage--celui-de-lausterite-607309166.html>

- Le Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) entrera, le 31 décembre prochain, dans une phase importante de sa mise en place en devenant obligatoire. Les taux de participation des entreprises à cette mesure contraignant à l'épargne-retraite ne sont pas très élevés jusqu'ici. Au 30 septembre 2016, en effet, seulement 3125 entreprises avaient implanté un RVER, couvrant 21 720 participants. Plusieurs associations et observateurs de la retraite ont, par le passé, soulevé des critiques importantes vis-à-vis de cette formule. Le RVER s'apparente, à plusieurs égards, à un REER collectif et n'améliorera vraisemblablement pas la qualité de la couverture financière des personnes retraitées.

<http://www.finance-investissement.com/nouvelles/industrie/rver-pas-encore-de-ruee/a/64005>

- Les délégués au Congrès du parti Libéral du Québec, qui s'est tenu à Laval les 12 et 13 novembre derniers, ont adopté une résolution pour que le Gouvernement du Québec clarifie la *Loi sur les normes du travail* afin d'interdire les clauses de disparités de traitements en fonction de la date d'embauche dans les régimes de retraite complémentaires.

<http://www.plq.org/fr/article/500-militants-conseil-general-plq-laval>

Cette résolution fait suite à de nombreux appels lancés publiquement par des groupes et associations pour aller en ce sens, dont celui lancé conjointement par la FTQ, la Commission-jeunesse du PLQ et Force Jeunesse le 23 octobre dernier.

<http://forcejeunesse.gc.ca/actualites/>

- Retraite Québec a déposé, le 24 octobre dernier, l'évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2014. Selon cette évaluation, le déficit du régime du secteur public aurait substantiellement diminué, passant de 2,65 milliards de dollars en 2011 à 870 millions de dollars en 2014. Il s'agit de résultats positifs, qui constituent un signe important de la santé financière du régime.

http://www.carra.gouv.gc.ca/pdf/ev_ac_rregop_2014_note_f.pdf

- Une synthèse de connaissances portant sur le rôle des caisses de retraite dans le financement de l'économie sociale et du développement territorial a récemment été publiée dans la foulée d'un projet de recherche mené conjointement par l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Cette synthèse vise à faire état des principaux paramètres et des expériences nord-américaines de la canalisation des capitaux des caisses de retraite vers des projets d'économie sociale, territoriale et solidaire.

<http://www.tiess.ca/caisses-retraite-financement-dt-es/>